

### Sous-section 2.—Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage

Des statistiques détaillées sur le gain, l'emploi et le chômage de la population canadienne, au 1<sup>er</sup> juin 1941, sont inscrites au volume VI du Recensement du Canada, 1941.

### Sous-section 3.—Emploi et rémunération déclarés par les patrons\*

Depuis plus de 25 ans, le Bureau fédéral de la statistique effectue un relevé mensuel de l'emploi dans les principales industries à l'exclusion de l'agriculture, des services domestiques et personnels et de l'administration publique. Le relevé englobe les grands groupes industriels suivants: abatage du bois, mines, manufactures, construction et entretien, transports et entreposage, communications, commerce, services (principalement les hôtels, les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec) et finance. Depuis 1941, le relevé de l'emploi porte sur le gain courant de ceux qui travaillent à un emploi dont il est fait rapport et, depuis la fin de 1944, des chiffres mensuels sur le nombre d'hommes-heures et le gain horaire sont aussi recueillis. Des enquêtes mensuelles sur la répartition selon le sexe des personnes inscrites sur les feuilles de paye des établissements faisant rapport se font depuis le 1<sup>er</sup> février 1946 en remplacement des relevés annuels et semi-annuels des années immédiatement antérieures.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes de la réunion des données, les relevés courants se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. A cause de cette restriction, les échantillons industriels sur lesquels porte le relevé mensuel varient quant à leur ampleur selon l'organisation de l'industrie en grandes ou petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, le total provincial des employés visés par le relevé présente beaucoup plus d'uniformité. Il importe de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable; on estime que les quelque 19,000 établissements des neuf principaux groupes industriels qui ont fait rapport en 1948 comptent environ 82 p. 100 de l'effectif total de ces industries dans tout le Canada.

Pour la deuxième année consécutive, l'emploi industriel au Canada atteint un sommet sans précédent par suite du maintien de la forte demande en fait de biens et services. L'indice de l'emploi en 1948 (fondé sur 1926 à 100) est à 195·8, augmentation de 4·2 p. 100 sur l'indice de 187·9 en 1947, année où le retour au pied de paix était presque complètement terminé. Bien que la production en 1948 soit plus facile grâce à des matières premières et à une main-d'œuvre plus abondantes, il existe encore certaines pénuries, particulièrement dans le domaine de la construction. Les relations ouvrières sont bien plus satisfaisantes que l'année précédente; le temps perdu à cause de conflits industriels se chiffre par environ 37 p. 100 du temps perdu en 1947 tandis que le nombre d'employés atteints par ces conflits en 1948 est inférieur à 40 p. 100 du nombre directement mis en cause en 1947. Le Programme de rétablissement de l'Europe et les achats effectués au Canada aux termes de ses dispositions ont donné lieu à des exportations plus fortes en 1948 qu'en 1946 ou 1947 et qui se sont traduites par un niveau plus élevé de l'emploi au Canada en 1948.

\* Révisé à la Section de l'emploi, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

† Les méthodes utilisées pour dresser la statistique courante de l'emploi et de la rémunération sont décrites dans le bulletin mensuel qui traite de ces sujets.